

INSTITUTION
DOSSIER DE PRESSE

**Présentation du Green New Deal régional et des
mesures en faveur de la sécurité**

Mercredi 18 novembre 2020



Sommaire

EDITO PRÉSIDENTE	3
I. PLAN DE TRANSFORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT - GREEN NEW DEAL POUR L'OCCITANIE	4
▲1. Elaboration du Green New Deal: une méthode, la concertation	5
▲2. Dix plans d'actions pour préparer l'avenir	8
➔ Porter un modèle de société protecteur, solidaire et épanouissant	9
◇ Plan Alimentation	
◇ Plan Santé-Bien-être	
◇ Plan Occitanie : terre de partage, terre de rencontres	
➔ Favoriser un modèle économique plus vertueux	12
◇ Plan économie résiliente, sociale et solidaire	
◇ Plan recherche et innovation	
◇ Plan tourisme durable et responsable	
➔ Former aux métiers d'avenir pour répondre aux mutations du monde du travail	15
◇ Plan lycées et enseignement supérieur de demain	
◇ Plan mutation du travail et métiers de demain	
➔ Construire les mobilités de demain	17
◇ Plan Rail	
◇ Plan vélo, intermodalité et nouvelles mobilités	
▲3. Cinq leviers pour repenser l'action publique	19
◇ Nouveaux repères économiques, sociaux et environnementaux	
◇ Région citoyenne	
◇ Transition numérique	
◇ Justice territoriale, rééquilibrage et décentralisation	
◇ Ouverture et coopération	
ANNEXE : les propositions de la Convention Citoyenne pour l'Occitanie...	25

“**Green New Deal pour l’Occitanie :
une méthode au service d’un avenir
plus juste et durable sur notre
territoire**”



Depuis 2016, **je n’ai qu’une méthode, celle de la rencontre, de l’écoute et de la concertation citoyenne.** Depuis le début de mon mandat, je sillonne l’Occitanie, avec les élus de la majorité régionale, à la rencontre des habitants, porteurs de projets, responsables d’associations, chefs d’entreprises et leurs salariés. Nous travaillons main dans la main avec les élus locaux et représentants des chambres consulaires. **Nous formons collectivement un pack pour mettre en œuvre des solutions sur-mesure, utiles aux habitants,** adaptées à chaque territoire, porteuses d’une double ambition : la création d’emplois et la solidarité avec les plus fragiles.

Riches de tous ces échanges, nous avons pu adopter notre projet « **Occitanie 2040** » en décembre dernier. **J’ai souhaité aller plus loin en engageant notre territoire et ses habitants dans un véritable plan de transformation et de développement de notre modèle régional.** L’ensemble des équipes régionales a été mobilisé et je tiens à remercier mes vice-présidents, les élus régionaux et mes services qui ont mené un travail remarquable. C’est ainsi que nous avons initié **la création de notre Green New Deal pour l’Occitanie, une première pour une Région en Europe.** New Deal en référence bien sûr au vaste plan d’investissement de Franklin D. Roosevelt, qui, en pleine crise financière des années 1930, a relancé l’économie américaine par l’investissement dans les territoires et la création d’emplois. Green, parce que **notre avenir réside dans la transition climatique, l’économie verte.** Notre planète et l’avenir des générations futures dépendent de notre volontarisme. Parce que **je suis convaincue que l’écologie est une opportunité pour notre économie,** nous devons absolument la saisir en créant des filières, sources d’importantes créations d’emplois pour nos habitants.

Lancer cette démarche novatrice ne pouvait se faire sans **associer largement les habitants de notre territoire.** Nous avons donc réuni au mois de septembre une **Convention Citoyenne**, composée de 100 citoyens tirés au sort, qui ont réalisé un travail colossal de réflexion et de propositions. Je suis très fière de leur engagement, de l’énergie qu’ils ont mis dans ce travail et des mesures qu’ils ont partagées avec nous. Nous avons également ouvert **une votation** qui a permis à 20 000 citoyens d’exprimer leurs priorités sur les grands enjeux qui se présentent à nous : la transition écologique, la qualité alimentaire, l’accès aux soins, l’éducation, la participation citoyenne... Les habitants d’Occitanie doivent continuer à prendre toute leur place dans notre projet. **Je suis convaincue que l’expression citoyenne est notre solution pour renouer le lien de confiance essentiel à la démocratie.**

Nous devons agir avec volontarisme pour apporter des réponses concrètes aux enjeux qui se posent à nous. **Là où il y a une volonté, il y a un chemin.** Collectivement, nous le trouverons pour assurer le dynamisme de notre territoire.

Carole Delga
Présidente de la Région
Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée



I. PLAN DE TRANSFORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT - GREEN NEW DEAL POUR L'OCCITANIE

1. ÉLABORATION DU GREEN NEW DEAL : UNE MÉTHODE, LA CONCERTATION

la Région Occitanie s'est employée, à travers **un travail collectif impliquant acteurs publics, privés et citoyens**, à imaginer **un nouveau modèle de développement qui puisse amener des réponses fortes à l'urgence climatique et un rééquilibrage régional** pour renforcer l'égalité des territoires. Cette phase de réflexion, de consultation et d'action s'est traduite en décembre 2019 par l'adoption par l'Assemblée régionale de la feuille de route « Occitanie 2040 », modèle propre aux atouts, aux spécificités et aux défis de notre région et de ses habitants.

Dès le début d'année 2020, Carole Delga, présidente de la Région, a engagé la collectivité dans une démarche encore plus volontariste, en cohérence et en coordination avec le pacte vert européen (Green Deal). Un ambitieux travail a ainsi été initié visant à bâtir le premier **Green New Deal régional : un vaste plan de transformation impliquant les citoyens et portant une profonde transition écologique et sociale**.

Ce travail a été mené sur plusieurs mois par les élus de la majorité régionale accompagnés d'experts, en parallèle de l'action déployée par la Région pour faire face à la crise sanitaire et protéger les habitants d'Occitanie avec l'adoption de mesures d'urgence dès avril et d'un plan de relance pour l'emploi en juillet dernier.

Pour contribuer à son Green New Deal régional, **la Région a mobilisé 100 citoyens tirés au sort et volontaires dans le cadre d'une Convention Citoyenne pour l'Occitanie**, première du genre au niveau local, chargée de travailler sur des solutions d'avenir pour l'Occitanie. Durant près d'un mois, lors de 3 sessions de travail, les citoyens ont élaboré des propositions d'actions, parmi lesquelles 52 mesures ont été jugées prioritaires par les membres de la convention. 45 ont été immédiatement intégrées au Green New Deal, 3 seront redirigées vers les organisations compétentes, 3 autres feront l'objet d'études plus approfondies avec les citoyens, et 1 dernière a été écartée par désaccord.

Qu'est-ce qu'un Green New Deal ?

Apparue dans la presse américaine en 2007, l'expression Green New Deal fait directement référence au New Deal lancé par Franklin D. Roosevelt pour relever l'économie américaine de la crise financière au début des années 1930. Ce vaste plan d'investissement avait permis des créations d'emplois massives et de structurer la protection sociale des Américains. Le New Deal a aussi contribué à la recomposition du champ politique, en créant un consensus autour du rôle que doit jouer l'Etat. Réutiliser cette appellation en lui adjoignant la notion environnementale est donc un symbole fort. Il engage la puissance publique à un vaste plan d'investissements, de modernisation de l'économie, de création d'emplois et de garantie des droits sociaux des salariés, tourné vers la transition énergétique et la préservation de la planète.

Fin 2019, l'Union européenne a engagé son Green Deal (Pacte vert), comme une feuille de route ayant pour objectif de rendre l'économie de l'Union durable. De nombreux champs sont interrogés : mobilité, biodiversité, énergie, agriculture, etc.

Pourquoi garder la formulation anglosaxonne ?

La Région Occitanie a pris un temps d'avance sur les autres collectivités françaises en lançant son plan de transformation et de développement, qu'elle dénomme ainsi. Cette démarche est menée en concordance avec celle de l'Union européenne (Green Deal), tout en y intégrant la forte dimension sociale et solidaire de son projet de société Occitanie 2040. Conserver l'appellation anglosaxonne, communément utilisée en Europe et dans le monde, permet d'identifier fortement le plan régional à l'échelle européenne. Cela a notamment facilité les récents échanges de la Région avec les commissaires européens et simplifiera la captation de financements en faveur des mesures proposées.



© Lefrancq Gilles - Région Occitanie

Le Green New Deal, colonne vertébrale de l'élaboration du budget 2021

Les Orientations budgétaires qui seront débattues en Assemblée plénière de novembre, sont le préalable au vote du budget primitif 2021 en décembre, qui **s'appuiera pleinement sur les enjeux, ambitions et mesures du plan de transformation et de développement - Green New Deal**. Dans cet esprit, la Région Occitanie sera la première Région Française à initier un « **budget vert-climat** », qui est une démarche de classification des dépenses régionales sous le prisme de la transition écologique et du climat. Cette nouvelle grille de lecture budgétaire est loin d'être symbolique puisqu'elle proposera une plus grande lisibilité pour les citoyens de l'Occitanie, elle **renforcera les exigences régionales sur les actions mises en œuvre et la politique d'achat et accentuera la conditionnalité « climatique » de ses aides aux porteurs de projet**.

Plus de 20 000 participants à la votation citoyenne en 3 semaines :

La Région Occitanie a souhaité approfondir les travaux de la Convention Citoyenne pour l'Occitanie, en ouvrant la concertation à tous les habitants. Au travers d'une votation en ligne, plus de 20 000 citoyens ont exprimé leurs priorités sur trois grands sujets :

→ **Améliorer le bien-être de tous à travers un modèle plus durable** : sur cinq propositions, **la conversion de l'agriculture vers le bio et l'écoresponsable, ainsi que le développement de l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage des biens et des ressources sont les deux préoccupations majeures**, avec 50% des votants considérant ces enjeux comme « très prioritaires » et les 2/3 comme « prioritaires ». Les trois autres propositions retiennent également une large adhésion : le développement des mobilités douces arrive en 3^e priorité, puis l'aide à la réhabilitation des habitats et la rénovation énergétique, suivi de la réouverture des lignes ferroviaires.

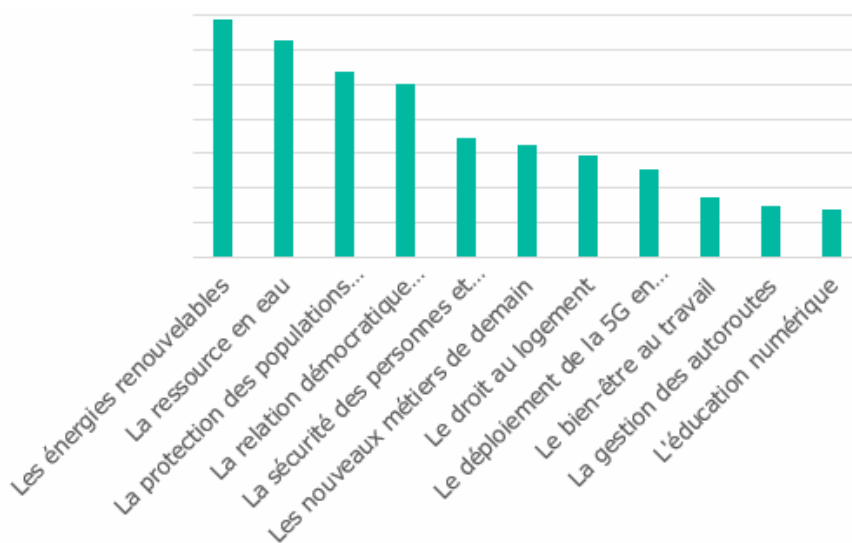
→ **Renforcer les solidarités territoriales** : là encore, cinq propositions étaient soumises au vote, et les citoyens ont largement plébiscité le **maintien de l'offre de soin de proximité et de qualité** (+ de 50% l'ont identifié comme très prioritaires), ainsi que **le maintien et l'installation des commerces et services de proximité**. Viennent ensuite l'implantation d'entreprises et la relocalisation de filières économiques, le développement des transports de personnes et l'intermodalité, ainsi que le soutien à la culture.

→ **Développer de nouvelles pratiques de citoyenneté** : quatre propositions étaient soumises, pour lesquelles les votants se sont majoritairement exprimés en faveur du **soutien aux actions d'éducation à la citoyenneté**, suivi de près par la **simplification des démarches administratives**, puis de la participation des citoyens tirés au sort à l'élaboration de la décision publique et l'organisation d'un contrôle citoyen pour veiller au respect des propositions citoyennes.

Une quatrième question proposait aux votants de **choisir les deux sujets sur lesquels devrait être organisé, selon eux, un grand débat régional en 2021**.

Les résultats de cette question mettent clairement en évidence **la préoccupation majeure des votants pour la question environnementale** : les énergies renouvelables, la préservation de la ressource en eau sont les choix prioritaires des citoyens votants, vient ensuite la protection des populations face aux enjeux climatiques. Ces trois thématiques sont celles qui ont recueillies le plus de voix (entre 5 300 et 6 900 voix).

Suivent ensuite la relation démocratique entre les élus et les citoyens (5 000 voix), la sécurité des biens et de personnes (3 500 voix) et les nouveaux métiers de demain (3 200 voix).



2. DIX PLANS D' ACTIONS POUR PRÉPARER L' AVENIR

Nourrie des enseignements de la crise sanitaire, le plan de transformation et de développement Green New Deal a vocation à protéger les habitants et à accompagner le changement de mode de vie, dans le cadre d'une conception renouvelée de l'action publique et de ses finalités. Démarche unique en Europe à l'échelle régionale, le Green New Deal se compose de 10 plans d'actions et 5 leviers qui seront soumis au vote des élus régionaux, ce jeudi 19 novembre 2020. Ils seront également traduits dans le Débat d'Orientation Budgétaire présenté à cette même Assemblée plénière, puis dans le budget primitif qui sera examiné en décembre prochain. Ils ont également été présentés le 29 octobre au commissaire européen Frans Timmermans, en charge du Green Deal européen et de la lutte contre le changement climatique.

4 AXES ET 10 PLANS D' ACTIONS

Porter un modèle de société protecteur, solidaire et épanouissant

- ▲ Plan Alimentation
- ▲ Plan Santé Bien-être
- ▲ Plan Occitanie terre de partage et terre de rencontres

Favoriser un modèle économique plus vertueux

- ▲ Plan Economie résiliente, sociale, solidaire
- ▲ Plan Recherche & Innovation
- ▲ Plan Tourisme durable et responsable

Former aux métiers d'avenir pour répondre aux mutations du monde du travail

- ▲ Plan lycées et enseignement supérieur de demain
- ▲ Plan mutation du travail et métiers de demain

Construire les mobilités de demain

- ▲ Plan rail
- ▲ Plan vélo, intermodalité et nouvelles mobilités

PORTER UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ PROTECTEUR, SOLIDAIRE ET ÉPANOUISSANT



Plan Alimentation

Face aux attentes croissantes des habitants d'Occitanie en matière alimentaire, la Région a fait de l'Alimentation l'Acte 1 fondateur de son Green New Deal, voté en juillet dernier. L'Acte 2, construit autour du développement des protéines végétales en Occitanie, souhaite aller plus loin. L'objectif est de favoriser la souveraineté alimentaire, en visant d'ici 2040 l'autonomie de l'Occitanie en protéines végétales, notamment via l'augmentation des surfaces agricoles disponibles pour la culture des légumineuses.



© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

► Quelques mesures phares

→ **Valoriser les légumineuses produites en Occitanie** tout en améliorant l'alimentation des lycéens en proposant à la rentrée prochaine, un repas par semaine dans les cantines scolaires, dans la lignée du dispositif L'Occitanie Dans Mon Assiette qui favorise l'augmentation de la part de bio dans les repas des lycéens issus de circuits courts et la réduction du plastique jetable.

→ **Ne plus importer de soja OGM via les ports régionaux d'ici fin 2027.** La Région accélère la transition écologique des ports régionaux en réduisant l'importation et la consommation de produits OGM destinés à l'alimentation animale via la mise en place dès 2021 d'une tarification incitative dans le port de Sète-Frontignan. Le port de Port-La-Nouvelle est déjà engagé dans la démarche Zéro soja OGM.

→ **Encourager le développement des circuits courts de proximité** en accompagnant les projets de commercialisation et en valorisant les produits d'Occitanie auprès des consommateurs, à l'image du dispositif Tous Occitarien créé en avril dernier pour soutenir les producteurs, commerces et restaurateurs locaux. La Région travaille notamment sur un nouveau dispositif qui apportera des solutions concrètes sur les questions de logistique qui constituent un frein au développement de ces circuits. La Région souhaite également développer des ceintures maraîchères périurbaines pour l'approvisionnement des villes en produits locaux.

→ **Accompagner les agriculteurs dans la transition agro-écologique** via la création d'un fonds foncier agricole permettant à terme le développement de projets de conversion au bio par exemple. Ce soutien vient compléter l'accompagnement de la Région via son Plan Régional Installation Transmission et son Contrat Emploi Formation Installation, à travers lesquels elle finance les projets d'installation de nouveaux agriculteurs. A ce jour la Région a déjà accompagné plus de 4000 exploitations vers l'agriculture bio, qui représente à ce jour 23 % de la surface nationale, soit la première de France.



Plan Santé-Bien-être

En cette période de crise COVID19, la santé occupe plus que jamais une place prédominante dans les préoccupations et attentes des citoyens. Accès aux soins y compris dans les zones rurales, nouveaux modes de consultation, formations des professionnels de santé, prévention comme levier d'évolution des comportements à risque : autant de sujets majeurs dans la lutte contre le creusement des inégalités et dans le modèle de développement solidaire poursuivi par la Région.



► Quelques mesures phares

→ **Proposer une nouvelle vision décentralisée de la santé.** Le centralisme du système de santé français, s'il reste nécessaire pour garantir son universalité, n'est plus adapté à une prise de décision rapide, agile, de proximité. A l'image de la décentralisation des lycées, la Région propose de faire évoluer la compétence régionale en incluant la gouvernance en matière d'aménagement sanitaire territorial : élaboration d'un plan régional de santé, construction, entretien et l'équipement des CHU, régulation de l'installation des personnels soignants, etc.

→ **Augmenter le nombre de places de formations médicales et para-médicales pour les métiers en forts besoins** : +35 % d'aides-soignants, +25 % d'auxiliaires de puériculture et + 10% d'infirmiers dans les prochaines années. La Région va également renforcer ses aides apportées à la construction d'un véritable réseau de maisons & centres de santé.

→ **Faciliter les conditions d'exercice à domicile des aides-soignants ou accompagnants éducatifs et sociaux.** Ils jouent un rôle crucial dans les soins auprès des publics fragiles et dans le désengorgement des hôpitaux et des centres de santé. La Région décide donc de doubler l'aide (jusqu'à 4.000 euros) qui peut leur être apportée pour l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable d'occasion dans le cadre du dispositif Ecochèque-Mobilité.

→ **Amplifier les financements de projets de téléconsultation dans les zones en manque d'offres de soin**, en lien avec le Plan Montagne, en équipant en matériel les professionnels de la santé.



Plan Occitanie : terre de partage, terre de rencontres

Les acteurs de la culture, du sport, du secteur social, dont la vocation est la transmission, la solidarité, le dialogue et l'émancipation des habitants, sont très impactés par les mesures de confinement et d'éloignement. Les structures et équipements dédiés à l'accueil des publics sont fragilisés au plan économique, mais aussi moral tant cette crise inédite ne permet pas la maîtrise du temps, ni d'une programmation renouvelée. Le Green New Deal vise à apporter des réponses pour envisager autrement la reprise et la dynamique déterminante de ces secteurs pour la qualité de vie des habitants de l'Occitanie. La Région accompagnera ces acteurs du quotidien pour inventer collectivement un nouveau modèle répondant à la fois aux enjeux de chaque secteur et aux nouveaux besoins et attentes des habitants.

► Quelques mesures phares

→ **Structurer et fédérer les associations autour du Comité régional de la vie associative** : instance de dialogue et de concertation avec les têtes de réseaux associatifs, ce Comité permettra de renforcer l'action du milieu associatif, acteur majeur du développement économique, de la cohésion et de l'attractivité des territoires.

→ **Simplifier les demandes d'aide des associations** : avec « Dites-le nous une fois », les associations éligibles à plusieurs aides régionales pourront déposer leurs demandes et documents en un point unique.

→ **Favoriser l'installation de relais culturels sur tous les territoires**, en proposant aux communes d'identifier des lieux de vie, de rencontre, qui pourraient accueillir des projets de présence artistique et culturelle permanente, avec une ambition de partage et de dialogue autour de l'œuvre.

→ **Réduire la consommation énergétique des lieux de culture et de spectacle et préserver le budget des acteurs culturels**. La Région lancera un plan LED, en soutenant l'investissement des lieux culturels pour remplacer leurs éclairages classiques par des LED. Il permettra d'importantes économies, renforçant les capacités à développer des projets artistiques.

→ **Offrir des activités sportives gratuites pour les jeunes de moins de 18 ans de familles défavorisées** : cette mesure est déterminante pour consolider la pratique sportive des jeunes, facteur d'épanouissement individuel et social, et de prévention santé.



© Maugendre David - Région Occitanie

Pour lutter contre la précarité énergétique et préserver le pouvoir d'achat des familles, la Région crée le service public de la rénovation énergétique :

Après le déploiement de l'écochèque logement, **la Région accélère son action en faveur de la rénovation énergétique des logements** avec le déploiement du service public régional de la rénovation énergétique. Il propose **un accompagnement complet, personnalisé et en proximité** sur chaque territoire pour que chacun puisse avoir accès à cette aide.

FAVORISER UN MODÈLE ÉCONOMIQUE PLUS VERTUEUX



Plan économie résiliente, sociale et solidaire

La crise sanitaire a accentué la nécessaire transformation de l'économie, aujourd'hui trop fragile du fait des dépendances industrielles et technologiques. La Région Occitanie s'est fixée comme objectif d'accompagner les projets concourant à :

- L'autonomie et la souveraineté régionale
- La transformation vers un modèle de développement économique plus vertueux, plus économe en ressources, en énergie et soucieux de son impact environnemental tout en étant créatrice d'emplois. Ce modèle amènera également à une plus grande vigilance quant au respect du droit social des salariés et la qualité de vie au travail.
- Le rééquilibrage territorial entre métropoles, villes moyennes et territoires ruraux.
- L'économie de demain, permettant d'accélérer l'émergence de nouvelles filières.

► Quelques mesures phares



→ **L'Agence régionale des investissements stratégiques** qui réunira tout l'écosystème régional pouvant œuvrer en faveur de la relocalisation des entreprises (agences de développement économique, d'aménagement, de l'Energie Climat et de la biodiversité).



→ **L'expérimentation de l'éco chèque réparation** : afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants, réduire les déchets de matériel ménager et par conséquent de l'extraction de ressources, la Région proposera une aide financière à la réparation pour les ménages les plus modestes, en complémentarité du fonds national. Cette aide sera travaillée dès 2021, pour une mise en œuvre effective en fin d'année.



→ **L'adoption d'une stratégie zéro déchet plastique ultime à l'horizon 2030** : avec pour objectif de mieux produire et collecter le plastique, la Région a fixé 4 axes d'intervention : zéro plastique à usage unique, zéro déchet plastique dans l'environnement, 80% des déchets plastiques recyclés et 20% valorisés en énergie. Cette mesure sera favorisée par le lancement d'un appel à projets en faveur du développement de la vente en vrac et de la consigne, le soutien au développement de capteurs de macroplastiques dans les cours d'eau et sur le littoral ou encore en attirant sur le territoire régional des unités industrielles de recyclage des plastiques.



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie



Plan de recherche et innovation

Si la R&D et l'innovation représentent l'économie de demain, elles constituent avant tout l'essentiel des leviers de croissance et d'adaptation aux grandes transformations. Il est primordial pour l'avenir de l'économie régionale de préserver la capacité d'innovation de ses entreprises et de permettre aux découvertes et recherches scientifiques développées dans le territoire de s'y déployer. Ainsi, la Région renforce son soutien aux entreprises dans les domaines de la biodiversité, de la transition numérique, de la santé et de l'hydrogène vert. L'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur sera également l'une des priorités, en luttant contre les déterminismes sociaux et par le déploiement des campus connectés.

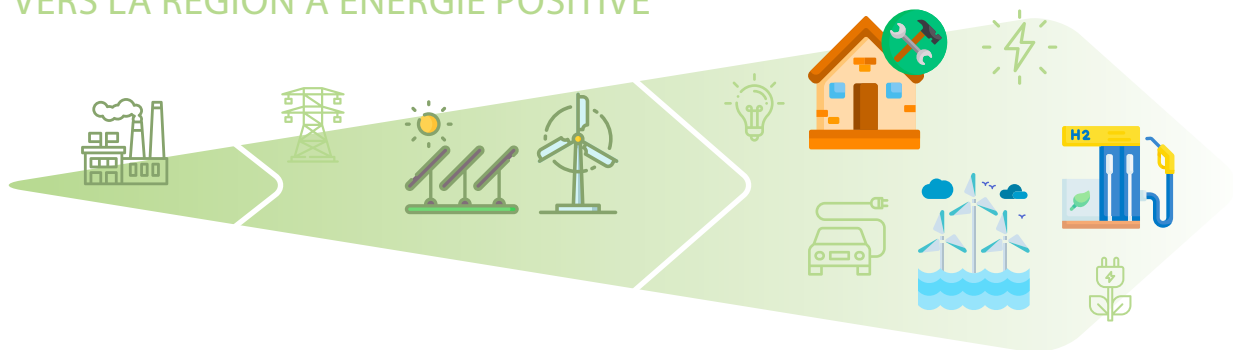
► Quelques mesures phares

→ **Un ambitieux plan Hydrogène vert au service des transports** : le développement de l'avion décarboné, du ferroviaire à 0 émission de gaz à effet de serre et d'une flotte maritime plus respectueuse de l'environnement passe par le déploiement, sur le territoire régional, d'unités de recherche, de production et de diffusion de l'hydrogène vert. La Région investit 150 M€ dans ce projet fondateur pour l'économie de demain et la préservation de l'environnement.

Port La Nouvelle, premier port français de la transition énergétique

Dédié à la réalisation de parcs d'éoliennes en mer flottantes, le port de Port La Nouvelle accueillera également une plateforme capable d'accueillir la création du **plus grand site français de production d'hydrogène vert : Hyd'Occ**. Le chantier, finalisé au printemps prochain, permettra la mise en eau des premières éoliennes en mer dès la fin de l'année 2022, puis d'un premier parc commercial dès 2028.

VERS LA RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE



→ **Restaurer les fonds marins et développer les matériaux biosourcés en s'appuyant sur la richesse de l'écosystème régional** : la recherche académique et le grand nombre d'entreprises innovantes offrent au territoire de l'Occitanie une véritable opportunité de développement d'une politique ambitieuse en faveur de la biodiversité. La valorisation des savoir-faire et de l'innovation en faveur de la restauration des fonds marins passera notamment par la mise à disposition d'un site d'essai vitrine des projets, pour favoriser les tests de restauration écologique. La recherche appliquée dans le secteur des biomatériaux, biodégradables et entièrement recyclables, sera également au centre du développement, avec pour ambition de se substituer durablement aux matériaux issus de l'industrie pétrolière.

→ **Construire collectivement un laboratoire régional des transitions** : la Région propose de construire, en partenariat avec les établissements de recherche, un espace de réflexion et d'innovation, réunissant des collectifs de chercheurs pluridisciplinaires, dont l'expertise permettra d'éclairer la conception des politiques publiques régionales ou une réponse adaptée à un enjeu du territoire régional.



Plan tourisme durable et responsable

L'Occitanie n'a pas attendu l'épidémie de COVID pour engager la mutation de ses politiques touristiques, en s'appuyant sur une approche durable, responsable et solidaire et en développant un tourisme 4 saisons. C'est ainsi que la Région a créé, par exemple, un réseau de mise en valeur de 40 Grandes Sites d'Occitanie. Avec le Green New Deal, l'ambition va plus loin : l'Occitanie doit être la destination de haute qualité environnementale. Elle en a tous les atouts. Le tourisme est le deuxième secteur d'Occitanie, devant l'aéronautique, le spatial et le BTP. Pour ses entreprises qui représentent 100 000 emplois en Occitanie, la Région est là pour aider, protéger, transformer.

► Quelques mesures phares

- **Accompagner la rénovation énergétique des villes du littoral** avec le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt sur la période 2020-2022 « **Rénovation des copropriétés du littoral** » dans le cadre du Plan Littoral 21 (accompagnement de 4 stations pilotes).
- **Faire de l'Occitanie une destination de haute qualité environnementale** à la fois auprès des habitants, des salariés et des entreprises, via par exemple **la mise en place de programmes de formation au tourisme durable** et l'incitation au développement de postes d'animateurs du tourisme responsable.
- **Inciter à découvrir les richesses touristiques et culturelles du territoire régional** en articulant les dispositifs d'aide existants (Carte Jeune, carte Occ'ygène, offres de mobilités propres). La carte Occ'ygène sera ainsi élargie à de nouveaux prestataires, partenaires et bénéficiaires. **L'offre de transport est repensée** avec la création d'une offre saisonnière de mobilités collectives intégrant la vente de billets spécifiques « Occitanie Tour » et la création de haltes touristiques éphémères, en lien direct avec les événements culturels, sportifs et touristiques.



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie




FORMER AUX MÉTIERS D'AVENIR POUR RÉPONDRE AUX MUTATIONS DU MONDE DU TRAVAIL



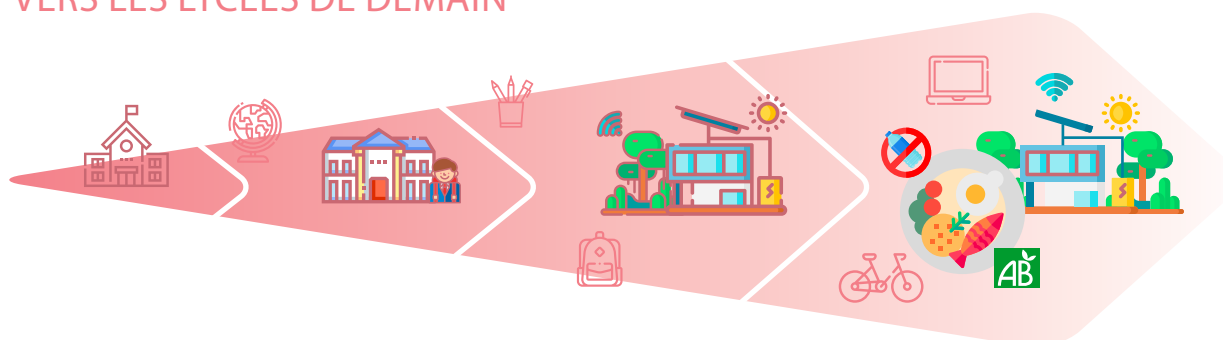
Plan lycées et enseignement supérieur de demain

En Occitanie, près d'un habitant sur trois est âgé de moins de 30 ans, faisant de la jeunesse une des clefs de l'avenir de ce territoire. L'égalité des chances est l'objectif que la Région poursuit à travers l'ensemble des actions menées auprès des lycéens et des étudiants : formation, logement, santé, alimentation, transports et citoyenneté, qui irriguent les différentes parties du Green New Deal. Pour lutter contre les déterminismes sociaux ou territoriaux, la Région déploie un accompagnement global pour notre jeunesse par des aides aux familles mais aussi des équipements de qualité et de proximité.

► Quelques mesures phares

-  → **Amplifier les dispositifs d'informations sur les métiers tout en facilitant leur accès dès le plus jeune âge** avec un soutien à la recherche de stage pour les collégiens en classe de troisième et la création d'un dispositif similaire pour les stages des lycéens en classe de seconde, grâce à l'application ANIE et aux Maisons de ma Région.
-  → **Valoriser les bonnes pratiques environnementales** par la poursuite du plan « Un lycéen Un arbre » et **par l'expérimentation dès la rentrée 2021 du « bonus écologique »** dans le calcul des dotations annuelles de fonctionnement des lycées. C'est une enveloppe supplémentaire qui leur sera attribuée par la Région en fonction de leurs actions vertueuses (consommation énergétique, plantation d'arbres, participation à L'Occitanie Dans Mon Assiette, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.)
- **Lutter contre l'illectronisme et les barrières numériques** ; la Région est fortement engagée pour l'accès de tous au numérique et pour sa bonne utilisation, notamment via une meilleure utilisation de LoRdi, le développement des capacités des Espaces numériques de travail (ENT), la modernisation des infrastructures dans les lycées et le développement des Campus numériques pour l'enseignement supérieur à distance.
-  → **Favoriser la citoyenneté active des jeunes** en encourageant les initiatives des lycéens et des étudiants et en développant le nombre de budgets participatifs. C'est une des priorités énoncées par la votation citoyenne. La Région augmente de 50% ses subventions en faveur des actions d'éducation à la citoyenneté et de lutte contre les discriminations dès l'an prochain.

VERS LES LYCÉES DE DEMAIN





Plan mutation du travail et des métiers de demain

Le contexte actuel crée plus encore de fortes attentes de la population sur l'avenir, l'emploi et l'avenir de la jeunesse. Il conforte la politique régionale résolument tournée vers la formation de qualité. Il s'agira notamment d'accompagner les habitants tout au long de leur vie, en leur proposant des solutions pour sécuriser leurs parcours professionnels. Dans ce nouveau contexte, l'éducation et la formation doivent jouer un rôle central dans la résilience de l'économie régionale et des territoires.

Avec le Green New Deal, l'Occitanie aborde les métiers de demain avec trois priorités : la lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux, la souveraineté des activités implantées sur le territoire et les métiers qui en découlent, la promotion d'un modèle plus vertueux au bénéfice du plus grand nombre.

► Quelques mesures phares



→ **Soutenir la mobilité des demandeurs d'emploi et des stagiaires** : l'un des enjeux majeurs de l'accès aux formations est la mobilité des stagiaires et les coûts induits. La Région soutiendra donc cette mobilité des demandeurs d'emploi en organisant une offre de service de transports et d'hébergement. Il s'agira de proposer sur l'ensemble du territoire un diagnostic mobilité permettant d'identifier clairement leurs besoins, qu'il s'agisse d'avoir accès à une formation ou à un emploi. Elle proposera un accompagnement individualisé permettant notamment d'identifier les modes de transport existants, les aides au permis de conduire, à la réparation de son véhicule... En complément, un réseau de tiers lieux de formation et de télétravail sera également déployé sur tout le territoire.



→ **Multiplier et renforcer l'offre de formation pour faciliter l'accès aux nouveaux métiers des énergies renouvelables, de l'écologie et du développement durable** notamment dans les métiers de la dépollution ou pour faire face aux nouveaux métiers des énergies d'avenir (hydrogène vert). Consciente des enjeux environnementaux, la Région s'engagera dans une importante démarche de déploiement de son offre de formation.



→ **Accompagner les chefs d'entreprise dans cette transition, pour développer une nouvelle chaîne de valeur profitant plus largement aux salariés et aux habitants du territoire régional**. Il s'agira notamment de proposer un recours à des experts leur permettant de revoir leur circuit d'approvisionnement ou leur impact carbone mais aussi de les aider à anticiper l'impact des nouvelles technologies et notamment de l'intelligence artificielle sur les compétences et les équipes. Dans cette perspective, la Région accompagnera les entreprises par une nouvelle offre de conseils en ressources humaines, concernant notamment l'organisation et la qualité de vie au travail, la formation, les recrutements...



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

CONSTRUIRE LES MOBILITÉS DE DEMAIN



Plan Rail

Avec une part de 39% de la consommation énergétique régionale, le secteur des transports est l'un des principaux leviers de la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; il est une clef de la transition écologique. Depuis 2016, la Région investit fortement en faveur des transports collectifs et a mené, avec SNCF, un important travail pour que les habitants de l'Occitanie aient la possibilité d'utiliser « plus et mieux » le train.

► Quelques mesures phares

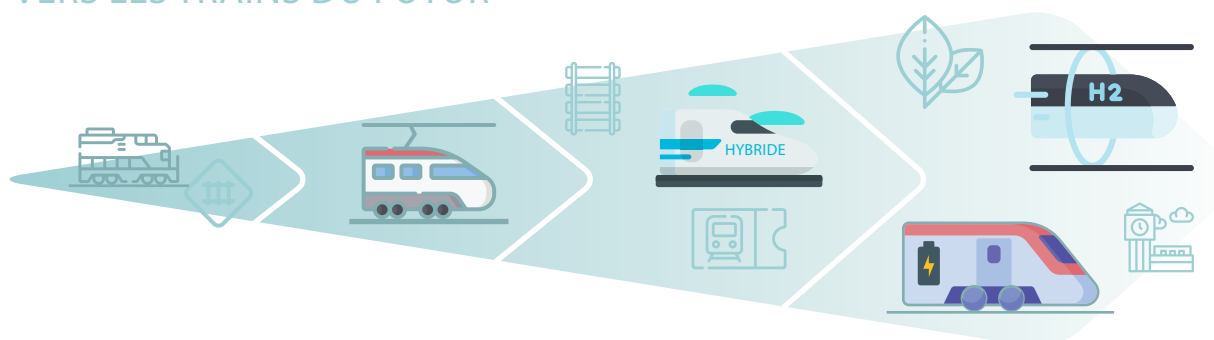
→ **Sauver le réseau ferroviaire**, sous-investi par l'Etat pourtant propriétaire : **avec un nouveau Plan Rail de 800 M€, la Région se fixe un objectif de 100 000 voyageurs quotidiens (+ 34 000) d'ici 10 ans**. Cette ambition passe par la régénération ou la réouverture des lignes de dessertes fines irrigant les territoires périurbains et ruraux, une nette amélioration de la ponctualité (92% des trains à l'heure) et une importante baisse des tarifs. Concernant la réouverture de ligne, la première liaison sera la Rive Droite du Rhône dans le Gard rhodanien dès 2022. Et pour accélérer ce mouvement unique en France, la Région expérimentera la prise en charge directe de la réalisation de certains chantiers de rénovation ferroviaire, comme Montréjeau-Luchon et Alès-Bessèges.

→ **Réduire le transport routier de marchandises par le développement du fret ferroviaire**, enjeu majeur pour l'environnement : à l'échelle de l'Occitanie, une étude va être menée dès 2021 pour expérimenter un transport combiné par trains et cars régionaux et développer le fret urbain. Certaines lignes régulières transportant des voyageurs pourraient ainsi bénéficier à celui des marchandises. La Région soutiendra également les entreprises pour la réalisation d'installations de plateforme de transfert des marchandises depuis l'entreprise vers le train. Enfin, à l'échelle nationale et internationale, la Région se mobilise fortement pour la réouverture des lignes de fret Perpignan / Rungis, Sète / Calais et Auch / Agen, pour l'aménagement de Port-la-Nouvelle, ainsi que pour la création d'une ligne mixte entre Barcelone / Francfort.

→ **Investir dans le matériel roulant pour garantir la neutralité carbone** : la Région Occitanie est la Région la plus engagée dans le renouvellement de son matériel en s'appuyant sur les innovations. L'expérimentation de matériel respectueux de l'environnement sera rapidement lancée avec le premier prototype de train hybride qui circulera en Occitanie en 2022, le train à batterie rechargeable sera expérimenté en 2023 et le train à hydrogène est espéré en 2024.

→ **Imaginer et réaliser la gare du futur**, en limitant fortement son empreinte énergétique et en diversifiant son offre de services : intermodalité, efficacité thermique des bâtiments, réduction de la consommation énergétique seront les priorités des chantiers de rénovation. Véritables lieux multiservices, les gares et pôles d'échange multimodaux routiers favoriseront l'économie circulaire et l'implantation de tiers lieux. La Région a racheté cette année la gare de Figeac, à reconstruire, afin d'en faire un exemple de cette transformation.

VERS LES TRAINS DU FUTUR



Plan vélo, intermodalité et nouvelles mobilités

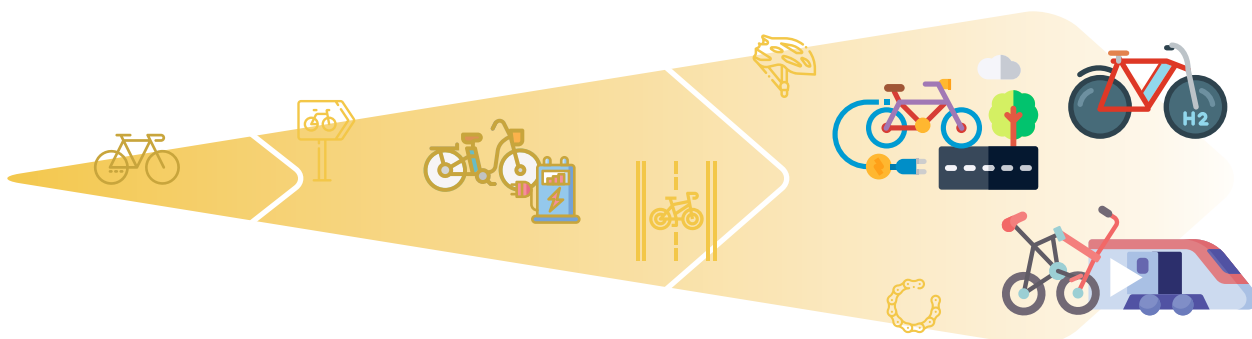


La Région Occitanie s'engage pour accompagner ses habitants vers de nouvelles mobilités, qu'elles soient actives ou partagées. Pilier de sa politique de transport, cette mutation s'appuie sur un développement des infrastructures de mobilité douce mais également par des dispositifs d'incitation, notamment en faveur de l'usage du vélo qui répond à la fois aux enjeux d'écologie, de mobilité et de santé publique. C'est toute une économie qui se développe autour du vélo en Occitanie avec la création du premier cluster de la filière vélo en France, Vélo vallée à l'Isle Jourdain, en partenariat avec l'agence régionale de développement économique Ad'Occ.

► Quelques mesures phares

- Soutenir la réalisation d'itinéraires vélo sécurisés** (séparés des voies automobiles) et présentant un intérêt au quotidien en reliant plusieurs communes, ou des zones de mobilité (gares) et d'activités (entreprises). La Région pourra financer jusqu'à 50% de ces nouvelles infrastructures. Dans le même temps, la Région souhaite définir un véritable réseau de véloroutes et de voies vertes d'intérêt régional, avec un taux d'intervention allant jusqu'à 30%, privilégiant le cyclotourisme, notamment sur le littoral.
- Faciliter l'achat d'un vélo** : dès 2018, la Région a mis en place l'écochèque mobilité, avec des aides pour l'achat d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique (VAE) allant jusqu'à 400 euros (cumulable avec les autres subventions de l'Etat et des collectivités). Près de 8.000 usagers en ont déjà bénéficié. Elle va créer pour les personnes à mobilité réduite, un « Bonus Vélo PMR » qui prévoit un financement de 50% du montant total du vélo. Une aide spécifique sera également proposée pour l'acquisition d'un vélo pliable pour les abonnés du train/car liO. Un travail est enfin mené pour faciliter l'embarquement des vélos à bord des trains ainsi que sur certaines lignes de car.
- Réduire la part d'autosolisme** (1,05 personne en moyenne par véhicule). Pour cela, la Région va renforcer ses expérimentations des plateformes de covoiturages, développer le soutien des initiatives d'autopartage, et accentuer ses partenariats avec les intercommunalités. Dans cette stratégie, elle travaille à la création de voies réservées aux Véhicules de Transport Collectif ou Véhicules à Occupation Multiple, comme sur l'A64 et sur l'A68.

VERS UN USAGE PLUS FACILE DU VÉLO



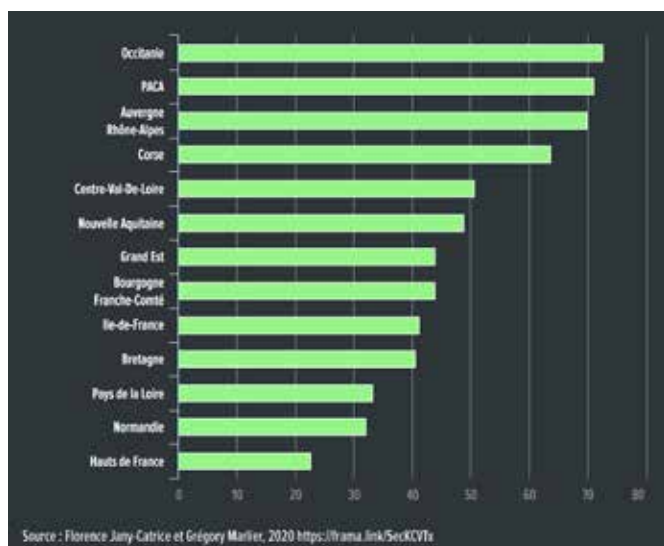
Seuls 4,5% des actifs utilisent la bicyclette pour des déplacements domicile-travail inférieurs à 5 km

3. CINQ LEVIERS POUR REPENSER L'ACTION PUBLIQUE

10 plans d'action concrets ont été imaginés pour faire de ce Green New Deal un véritable outil de transformation et de modernisation à l'échelle régionale. Cependant, la construction d'un tel modèle, plus juste et durable, passe par une profonde refonte de la conception et de la mise en œuvre des politiques régionales. **Repenser une action mieux partagée, plus proche des attentes des citoyens, inspirées des spécificités/réalités locales**, tel est l'objectif des 5 « leviers » ou moyens, qui seront adossés aux plans d'actions du Green New Deal.

5 LEVIERS

- ▲ Nouveaux repères économiques, sociaux et environnementaux
- ▲ Région Citoyenne
- ▲ Transition numérique
- ▲ Justice territoriale, rééquilibrage et décentralisation
- ▲ Ouverture et coopération



Indice écologique : le grand écart des régions

Classement des régions françaises selon leur indice écologique

La valeur sur 100 de cet indice écologique repose sur cinq variables : le taux d'artificialisation des sols, les émissions de gaz à effets de serre pour 10 000 habitants, la part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utile, la part de l'électricité renouvelable dans la consommation finale brute d'électricité, et enfin l'évolution de la biodiversité en oiseaux communs généralistes et spécialistes.

Source : Alternatives Economiques

Nouveaux repères économiques, sociaux et environnementaux

Un des enseignements tirés de la Convention Citoyenne pour l'Occitanie est de remettre au cœur de l'action politique les attentes des citoyens en matière d'amélioration du quotidien et de bien-être, tout en repensant la manière dont les politiques publiques sont évaluées. Les indicateurs classiques, en tête desquels figure notamment le PIB, ne sont en effet plus adaptés pour définir seuls l'utilité ou l'efficacité d'une action. C'est en ce sens que la Région entend bouleverser les modèles classiques d'évaluation en introduisant de nouveaux repères, notamment sociaux et environnementaux.

→ **Devenir la 1^{ère} Région française à entreprendre une démarche de classification des dépenses régionales sous l'angle d'une analyse « climat » à l'occasion du vote de son budget 2021** ; et poursuivre ainsi la démarche entamée en 2016 destinée à augmenter la part du budget votée en cohérence avec l'objectif de Région à Energie Positive » (REPOS) que la Région s'est fixé.

→ Mettre en œuvre une évaluation des politiques publiques fondée sur des critères objectifs construits à partir du vécu des habitants et prenant en compte des indicateurs tels que la capacité de résilience des territoires, l'évolution des problématiques environnementales ou la valeur ajoutée territoriale (maintien ou création d'emplois, partenariats entre acteurs locaux, etc). Les citoyens pourront être associés directement à cette évaluation, via la constitution de jury citoyens tirés au sort ou de panels représentatifs. Dans le même esprit, **des audits financiers associant les citoyens seront organisés.**

→ **Renforcer la conditionnalité des aides régionales** afin notamment de protéger les salariés et les entreprises locales : critères antidélocalisation, protection de l'emploi local, préservation de l'environnement, etc.

Dans cette optique, la Région souhaite également accompagner et valoriser les entreprises exemplaires en matière de transition écologique et de qualité de vie au travail, **via la création d'un label « entrepreneuriat à impact positif »** afin de favoriser le développement d'un écosystème entrepreneurial engagé.



© Bouttonnet Laurent - Région Occitanie

Région citoyenne

La Région Occitanie a fait de la citoyenneté active un pilier de la construction de ses politiques publiques.

Elle est présentée comme pionnière au niveau national : plus de 35 concertations déjà lancées depuis 2016, des instances de dialogue innovantes à l'image de l'Assemblée des Territoires, du Parlement de la Mer et de la Montagne ou du Conseil Régional des Jeunes, de nombreux budgets participatifs, l'opération « La Région est à vous », et très récemment la Convention Citoyenne pour l'Occitanie.

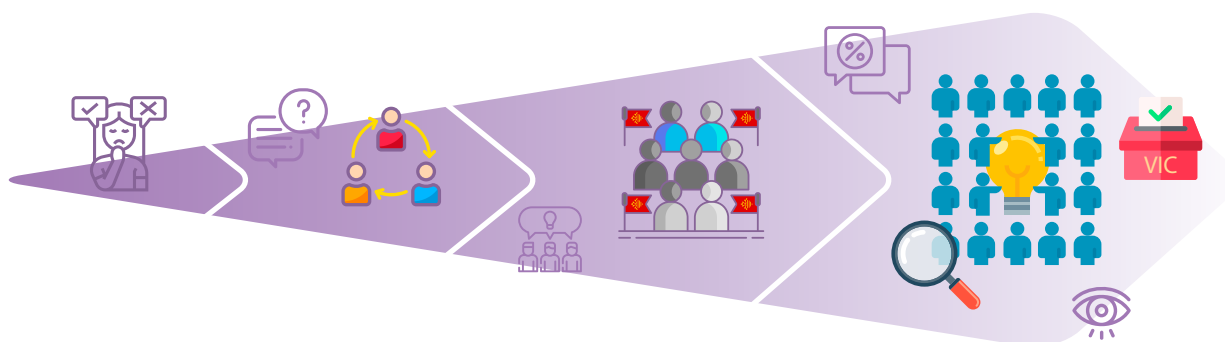
A travers le Green New Deal, la Région entend bien poursuivre ces pratiques d'associer le citoyen aux prises de décision, en amplifiant les outils déjà existants et en lançant de nouvelles actions.

→ **Créer un Parlement de l'alimentation durable** : après avoir mené une grande consultation qui a abouti à l'élaboration du Pacte régional pour une alimentation durable, la Région souhaite avec la création de ce nouvel outil, amplifier le travail de collaboration et de concertation entre les acteurs de l'alimentation, les collectivités et les consommateurs.

→ **Promouvoir le recours à la Votation d'Initiative Citoyenne (VIC)** qui permet aux citoyens de proposer un sujet, imaginé dans le cadre des compétences de la Région, à soumettre au vote de l'ensemble des habitant.e.s. La plateforme larégioncitoyenne.fr est opérationnelle.

→ **Organiser de nouvelles Conventions Citoyennes pour l'Occitanie**, avec des panels de citoyens tirés au sort et **s'appuyer sur un comité de suivi citoyen** pour juger et rendre compte de l'intégration des propositions citoyennes dans les politiques régionales.

VERS UNE CITOYENNETÉ TOUJOURS PLUS ACTIVE



Transition numérique

Le numérique occupe une place prépondérante dans notre société en exerçant une influence directe sur nos modes de vie ainsi que sur nos conditions de travail. Encadrée, la transition numérique représente un champ d'opportunités par exemple dans la lutte contre le changement climatique, le développement de circuits courts, etc. Elle peut au contraire être source d'inquiétudes pour de nombreux citoyens. C'est pourquoi la Région s'engage dans le développement d'un numérique au service de l'humain, éthique, responsable, durable, et surtout utile et plus juste, à l'image du déploiement du THD qui permettra à 100% de la population d'être raccordée d'ici 2025 ou à loRdi qui permet à chaque lycéen d'être équipé d'un ordinateur. C'est dans cet esprit que la Région s'engage à :

- **Accélérer le développement de services numériques pour les domaines de l'orientation, de la formation et de l'emploi.** Parmi les projets priorités le lancement d'un nouveau service de « Parcours Emploi personnalisé » qui va permettre à chaque citoyen de bâtir son profil de compétences, découvrir les différents métiers disponibles près de chez lui ou envisager des formations complémentaires pour améliorer son employabilité. Le déploiement des Campus connectés sera également renforcé.
- **Mettre l'Intelligence Artificielle au service de l'intérêt général** par la création d'une « Data Factory » destinée à mettre à disposition des filières de l'emploi & formation, de la transition écologique & énergétique, l'agriculture ou l'aérospatial, tous les moyens nécessaires pour permettre la création de services d'intérêt général utilisant les techniques d'intelligence artificielle. Ceux-ci devront respecter un cadre éthique précis porté par un groupement inédit d'acteurs publics, privés et académiques. Dans le même esprit la Région va accompagner la transformation digitale des entreprises via la création d'un European Digital Innovation Hub destiné à offrir une gamme de services pratiques en proximité.



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

Justice territoriale, rééquilibrage et décentralisation

La Région s'est mobilisée pour construire une politique territoriale, partenariale et fédératrice : 56 Contrats Territoriaux sur l'ensemble du territoire, une dynamique de Bourgs Centres regroupant 450 communes, 39 contrats politique de la ville concernant 105 quartiers, 18 Maisons de ma Région...

Pour plus d'efficacité face à la diversité géographique (ville, campagne, Méditerranée, Pyrénées, Massif Central), elle privilégie le sur-mesure en partenariat avec les intercommunalités, les Pays, les Parc Naturels Régionaux notamment. La Région souhaite continuer et renforcer cette approche.

Apporter des réponses concrètes aux citoyens réclame de la clarté, de l'agilité. Il est urgent de permettre aux Régions d'être candidates à de nouvelles compétences et de leur octroyer une plus grande autonomie dans les ressources dont elles devraient disposer.

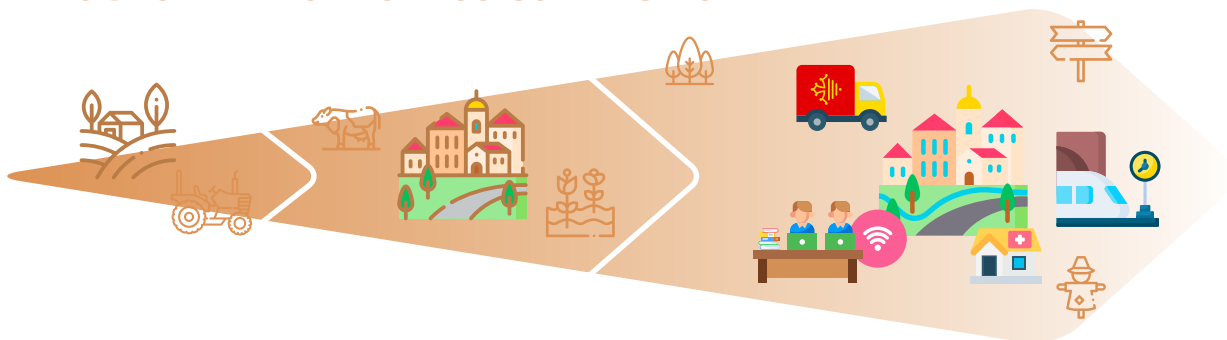
→ **Déployer un centre de ressources régional Foncier, Urbanisme et Territoires (FUTé)** pour aider au rééquilibrage territorial : animation de communautés d'acteurs, mise à disposition d'indicateurs sociaux-économiques-territoriaux à différentes échelles, fourniture gratuite de bases de données, retours d'expériences sur des thématiques prioritaires (résilience territoriales, zéro artificialisation nette, Eviter-Réduire-Compenser, reconquête des friches), outils d'aide à la décision, etc.



→ **Offrir un bouquet de services publics dans les territoires les plus ruraux.** A ce titre, la Région lancera à titre expérimental, avec un Département, un camion itinérant des services publics dans les territoires, pour améliorer la présence de services de proximité dans les zones rurales et de montagne.

→ **Expérimenter de nouvelles compétences** : la Région se porte candidate à l'expérimentation de nouvelles compétences sur la gestion de certaines lignes ferroviaires, avec une plus grande agilité sur la maîtrise d'ouvrage. Sur l'eau également, avec notamment le transfert des concessions de l'Etat du bassin Adour-Garonne vers la Région pour développer une action exemplaire en matière de gestion durable et équilibrée de la ressource en eau. Elle appelle à revoir l'organisation du système de santé (cf. page 10).

VERS DES TERRITOIRES PLUS CONNECTÉS



Ouverture et coopération

Région ouverte sur le monde, l'Occitanie entretient des relations privilégiées avec l'Europe et les régions méditerranéennes, que ce soit à travers le partage de valeurs et d'ambitions communes, ou à travers une politique de coopération. A l'heure de la mondialisation, le renforcement de ces liens est primordial. Dans de nombreux domaines déjà – recherche & enseignement supérieur, culture & tourisme, agro-alimentaire – la Région se démarque à l'international. Il convient aujourd'hui de conforter ces positions et les renforcer encore d'avantage pour permettre aux habitants d'Occitanie de profiter des retombées économiques mais également culturelles qui en découlent.

- **Renforcer l'Occitanie en tant que pôle de visibilité et d'attractivité à l'international**, en renforçant la coopération sur des thèmes clefs comme ceux de la santé et de la recherche, via notamment la création d'un dispositif d'accueil des chercheurs étrangers et l'accompagnement des laboratoires sur le montage de projets européens.
- **Développer et élargir la mobilité à l'international des jeunes apprenants et de nouveaux publics**, via notamment un guichet unique de la mobilité à destination des lycéens, jeunes sportifs, doctorants et chercheurs. Via également l'intégration systématique d'un volet « mobilité des apprenants » dans chaque accord de coopération signé par la Région.
- **Réaffirmer l'ambition méditerranéenne de la Région** en développant des partenariats solidaires et durables avec plusieurs régions du continent africain, sur les thèmes du Green New Deal comme l'agriculture et l'alimentation durable, la transition énergétique, ou l'attractivité économique.



© Becus David - Région Occitanie

ANNEXE

► LES PROPOSITIONS DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR L'OCCITANIE : FOCUS SUR LES 52 PRIORITÉS DES CITOYENS

⇒ Agriculture et alimentation

- Aider les agriculteurs à commercialiser leurs produits en circuit court afin de favoriser l'accès aux produits sains et locaux
- Favoriser les circuits courts pour une alimentation saine dans les cantines scolaires sollicitant l'économie locale
- Réduire jusqu'à l'interdiction les traitements chimiques
- Favoriser les pratiques agricoles permettant une meilleure adaptation au changement climatique
- Accompagner les nouvelles installations agricoles sur les aspects fonciers et techniques
- Encourager le développement de l'agriculture biologique par le développement d'un réseau de référents et le financement de la conversion vers le bio

⇒ Aménagement du territoire

- Rééquilibrer le développement économique : rééquilibrer partout en Occitanie le développement de l'emploi (services, commerces industrie)
- Stopper l'extension des villes qui grignotent les forêts et terres agricoles en revitalisant les centres-bourgs par l'implantation d'emplois locaux (commerces, services y compris santé...)

⇒ Citoyenneté, démocratie et service public

- Simplifier les démarches administratives et les rendre plus accessibles, avec entre autres un langage plus simple et plus compréhensible
- Enseigner à tous dès la jeunesse une pratique citoyenne éclairée, critique et participative
- Organiser un contrôle citoyen pour suivre la mise en œuvre des propositions de la convention ainsi que de l'action publique et en rendre compte

⇒ Culture et sports

- Mettre en place davantage de pôles culturels dans les établissements scolaires
- Réanimer les structures culturelles dans le milieu rural et/ou développer des villages artistiques (villages favorisant les expressions et activités artistiques, avec des espaces dédiés aux artistes)

⇒ Développement économique et tourisme

- Renforcer les soutiens à la création et à la pérennité des micro-entreprises et petites entreprises (zones rurales et péri-urbaines en particulier)
- Relocaliser (faire revenir sur le territoire) la production de produits aujourd'hui importés (notamment avec des activités d'économie sociale et solidaire)
- Développer le tourisme en milieu rural
- Aménagement de l'accès aux lieux touristiques

⇒ Emploi et formation

- Inciter les entreprises à embaucher les jeunes diplômés
- Aider à la formation aux nouveaux métiers sur les énergies renouvelables
- Sensibiliser et informer dès le plus jeune âge aux formations/métiers (pénuriques, méconnus, dévalorisés) à travers des communications/immersions en entreprise
- Favoriser les migrations / la mobilité des personnes à la recherche d'emplois vers des départements / villes qui embauchent
- Présenter tous les métiers (formations et leurs débouchés) à la chambre de métiers départementale

⇒ Energie

- Subventionner des projets de production d'énergies renouvelables (communes et particuliers)
- Inciter à la réhabilitation énergétique des bâtiments publics et privés
- Mieux subventionner l'isolation des logements à base de matériaux non polluants
- Conditionner le renforcement des aides à l'isolation et à la rénovation thermique à des contrôles plus importants
- Compléter les dispositifs nationaux de réhabilitation énergétique des copropriétés, à l'adresse en particulier des populations les plus modestes

⇒ Enseignement et éducation

- Repérer les jeunes en risque de décrochage scolaire et favoriser leur mise en relation avec les professionnels
- Développer des groupes de soutien scolaire pour les élèves et étudiants animés par des intervenants (professionnels de tous secteurs), y compris dans les zones sensibles



© Darnaud Antoine - Région Occitanie

⇒ Environnement

- Mettre en place des actions et sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, à la pollution et au tri des déchets
- Renforcer la protection et le nettoyage du littoral, des plages et des abords des cours d'eau
- Inciter / valoriser la production d'énergies renouvelables à l'échelle locale via des collectifs de citoyen.ne.s (financement participatif)
- Mettre en place une cogestion plus responsable de la faune et de la flore
- Favoriser l'achat d'occasion et le réemploi, la réparation d'objets

⇒ Mobilités, transports

- Augmenter et coordonner les moyens de mobilité de la Région
- Prioriser le fret par voie ferroviaire
- Remettre en circulation les petites lignes de chemin de fer (transport de personnes et de marchandises)
- Favoriser le covoiturage au sein des entreprises
- Favoriser l'accès des vélos et autres transports doux dans les transports en commun

⇒ Solidarités, santé

- Favoriser l'implantation du secteur médical dans les zones de déserts médicaux
- Faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap en intensifiant et accélérant les aménagements des espaces publics
- Développer les projets intergénérationnels et solidaires
- Prévenir et lutter contre les discriminations professionnelles et scolaires
- Regrouper des services de première nécessité dans des maisons sociales / maisons des citoyens ou un camion itinérant
- Augmenter le nombre de places et de sessions de formation sur le domaine de la santé et en simplifier l'accessibilité

7 mesures dites prioritaires ne sont pas directement intégrées dans le Green New Deal :

3 mesures redirigées vers les autres collectivités et partenaires institutionnels :

- Inclure dans les collèges ou pendant la scolarité l'apprentissage des premiers secours et le systématiser
- Revoir les critères d'attribution des logements sociaux
- Favoriser l'accès au logement aux célibataires en CDD ou autres

3 mesures demandent une étude plus poussée de la part de la Région :

- Subventionner les puits de carbone administrés de manière durable dans les bâtiments
- Mettre en place une « tente des glaneurs » dans les marchés de ville et de village pour valoriser les futurs déchets, les redistribuer et ainsi aider les personnes défavorisées
- Améliorer la prise en charge des SDF grâce à une plus grande implication de la Région et en renforçant les aides financières aux personnes en très grande précarité

1 mesure ne répond pas aux valeurs de la Région :

- Proposer à différents publics (par exemple : détenus, demandeurs d'emploi, en situation d'exclusion) de dépolluer, nettoyer et entretenir les sites naturels et les villes contre des services ou une indemnisation

+ d'infos

L'ensemble des 294 propositions formulées par la Convention sont à retrouver en ligne en suivant ce lien <https://laregioncitoyenne.fr/>

